



SUPER ABSORBANT

PERIMETRE

Quand le bâtiment va !



PERISEC

PROPRIETES

PERISEC est un agent d'assèchement formulé pour l'absorption et la rétention dans un temps record des eaux stagnantes sur toits, chaîneaux, cunettes, caniveaux.... Une fois épandu, PERISEC assèche la zone traitée et permet de travailler en suivant pour des interventions ou des réparations rapides sans utilisation d'autres moyens d'assèchement (chalumeau, action mécanique...).

PERISEC est formulé à base de polymère super absorbant (jusqu'à 1000 fois la masse de l'eau). PERISEC est spécialement adaptée pour l'absorption et la création de batardeaux sur les toits plats recouverts de bitume.

PERISEC est également la solution idéale pour l'assèchement des boues de béton dont le fort taux d'humidité rend la manutention complexe. PERISEC permet de sécher l'humidité des boues de bétons et d'améliorer leur évacuation. PERISEC peut être utilisé :

- dans des bacs de décantation des eaux de lavage de centrales à béton
- dans les eaux de lavage de granulats en carrière

Le matériau obtenu est très partiellement hydraté. Le traitement ne modifie pas les propriétés inertes initiales de la boue.

MISE EN OEUVRE

UTILISATION EN TOITURE

Répandre la poudre asséchante sur la surface à sécher. Attendre quelques minutes : les granulés gonflent et forment un gel. Ramasser le gel à l'aide d'une brosse et d'une pelle.

ABSORPTION DES BOUES

Homogénéiser la boue présente dans le bac d'égouttage. Épandre à la pelle PERISEC. Mélanger au godet la poudre sur env. 50cm de profondeur. Gerber 2 à 3 fois. L'assèchement prend une dizaine de minutes. De 5kg/m³ à 25kg/m³ selon la nature de la boue.

SECURITE D'EMPLOI

Fiche de sécurité disponible sur www.perimetre.pro

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne
YouTube « Périmètre bâtiment »

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet www.perimetre.pro, rubrique « Produits ».

Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison. DLU 1 an. 28/04/2025